

LA LÉGI ONELLOSE

Bactéries de l'eau, les légionelles sont susceptibles de se multiplier dans les réseaux intérieurs d'eau (eau chaude sanitaire), notamment en cas de défauts de conception ou de maintenance.

Afin de prévenir la légionellose, il existe des recommandations qui s'articulent autour de trois règles de prévention :

- ✓ la conception des installations,
- ✓ la maintenance et l'entretien,
- ✓ la surveillance des installations.

DÉFINITIONS

➤ LES LÉGI ONELLES :

Ce sont des bactéries présentes naturellement dans l'eau et les sols humides.

Elles se développent et prolifèrent :

- dans l'eau stagnante,
- lorsque la température est comprise entre 25° et 45 °C,
- en présence de dépôt de tartre, de résidus métalliques comme le fer ou le zinc et d'autres micro organismes (biofilm).



➤ LA LÉGI ONELLOSE :

C'est une infection provoquée par des bactéries de l'eau du genre *Legionella*.

La contamination de l'homme se fait par inhalation d'eau contaminée diffusée sous forme d'aérosols ou de micro-gouttelettes, par exemple à l'occasion de douches.

Cette maladie n'est pas contagieuse.

Cette maladie peut prendre la forme d'une fièvre (fièvre de Pontiac) dont la guérison s'effectue entre 2 et 5 jours. Ceci représente 95 % des cas.

Elle peut également se caractériser par une pneumopathie aiguë pouvant entraîner le décès.

Depuis 1998, 1200 cas ont été diagnostiqués en France.

La présence de légionelles dans l'eau n'est pas une condition suffisante pour provoquer la maladie. Il faut qu'il y ait trois facteurs :

EAU CONTAMINÉE
+
DISPERSION DE L'EAU PAR AÉROSOLS (MICRO-GOUTTELETTES)
+
INHALATION



**Pour toute information
complémentaire,
n'hésitez pas à
contacter**



**nos conseillers
hygiène & sécurité,
Magali TEILLIER**

☎ 02.51.44.10.37

Solange POIRAUD-BIGAS

☎ 02.51.44.10.21

MESURES DE PRÉVENTION

Afin de limiter le développement des légionelles, il est nécessaire d'agir sur la conception et un entretien adapté des réseaux pour :

- ✓ éviter la stagnation de l'eau,
- ✓ lutter contre l'entartrage et la corrosion,
- ✓ maîtriser la température de l'eau dans les installations.

➤ CONCEPTION DES RÉSEAUX

• DISPOSITIFS DE PRODUCTION ET DE STOCKAGE DE L'EAU CHAUDE SANITAIRE

- ✓ Le système doit fournir de l'eau à 60°C en permanence
- ✓ Privilégier la production instantanée
- ✓ En cas de stockage d'eau chaude, opter pour des ballons facilement accessibles et visitables.

• RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

- ✓ Choisir des matériaux résistants à la corrosion
- ✓ Sur le réseau, mettre en place un bouclage de façon à maintenir l'eau à 50°C jusqu'aux points d'usage et en retour de boucle
- ✓ Calorifuger séparément les canalisations des réseaux d'eau chaude sanitaire et d'eau froide
- ✓ Supprimer les parties de réseau non utilisées (bras morts).

• POINTS D'USAGE

- ✓ Mitiger l'eau au plus près du point d'usage à une température maximale de 50°C
- ✓ Equiper de préférence les douches de robinets thermostatiques.

➤ EXPLOITATION ET MAINTENANCE

• BALLONS DE STOCKAGE

- ✓ Vidanger, détartrer et désinfecter au moins une fois par an les dispositifs de stockage de l'eau chaude
- ✓ Ouvrir chaque semaine les vannes de vidange.

• RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

- ✓ Suivre la corrosion et l'entartrage des canalisations
- ✓ Vérifier périodiquement le débit des pompes de recirculation.

• POINTS D'USAGE

- ✓ Contrôler annuellement le bon fonctionnement des vannes, clapets, mitigeurs ...
- ✓ Entretien régulièrement les appareils de robinetterie
- ✓ Remplacer les éléments périphériques de distribution (joints, filtres de robinet, pomme et flexible de douche) en fonction de leur état d'usure.

➤ SURVEILLANCE

Au-delà d'une maintenance régulière, il est nécessaire de procéder à :

- **des vérifications de température** : une fois par mois aux points sensibles du réseau
- **des recherches de Legionella** :
 - ♦ au moins une fois par an dans les établissements de santé.
 - ♦ aux points critiques (fond de ballon, robinets avant mitigeage...).

Dans les autres établissements recevant du public, ces mesures sont fortement conseillées.

Pour faire ces recherches de légionelles, il faut s'adresser à un laboratoire qui utilisera la norme NFT 90-431.

DÉSINFECTIION

➤ DÉSINFECTIION PRÉVENTIVE

Dans le cadre de l'entretien, il peut être mis en place :

- des traitements chimiques discontinus préventifs.

Ces traitements ont pour objectif d'éliminer la flore en suspension et de retarder un nouveau développement bactérien.

- des traitements chimiques continus préventifs.

Le procédé est une injection de produit de manière permanente pour la maîtrise des bactéries en suspension.

➤ DÉSINFECTIION CURATIVE

Une désinfection doit être réalisée par une entreprise spécialisée dans le traitement de l'eau à la suite de la mise en évidence dans l'eau de concentration en légionelles excessives ou de l'apparition de cas de légionellose. C'est un traitement choc qui est mis en place.

Divers types de traitement existent :

- ✓ **Thermique** : élévation de la température de l'eau à 70°C en sortie de tous les robinets durant 30 minutes
- ✓ **Chimique/chloré** : produit ou hyperchloration à 15 mg/l de chlore libre pendant 24 heures. Rinçage rigoureux du circuit.

NOTA : L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS SERA CONSIGNÉ DANS UN CARNET SANITAIRE.